



JOURNAL HUMORISTIQUE

A. P. PIGEON, Editeur-Propriétaire

H. BERTHELOT, Fondateur

BUREAUX : 1786 Rue Ste-Catherine

FEUILLETON DROLATIQUE

Les Mystères de Montréal

ROMAN DE MŒURS

PAR HECTOR BERTHELOT

II

(Suite)

Le comte au premier coup d'œil, n'avait pas reconnu son visiteur. S'avancant près de la fenêtre il écarta un des rideaux. La lumière qui envahit le salon lui permit de distinguer clairement les traits de l'inconnu.

Le comte en le voyant se troubla.

—Comment ! s'écria-t-il, vous ici ! Vous, monsieur Caraquette que je croyais au Nouveau-Brunswick.

—C'est moi-même en personne, dit l'homme au chapeau de castor gris. Ma visite vous dérange peut être !

Au contraire, monsieur Caraquette rien ne me fait plus de plaisir de vous rencontrer aujourd'hui à Montréal.

—Monsieur le comte, il a fallu des affaires de la plus haute importance pour m'obliger à faire un voyage aussi long, pendant la saison où je suis le plus occupé.

—Où voulez-vous en venir ?

—Prenez patience, monsieur le comte j'aime les situations nettement définies ; il y a trois ans, mon ami, monsieur de St-Simon, un des armateurs les plus riches des Iles de St-Pierre et Miquelon me nommait son exécuteur testamentaire. Il laissait une fortune de deux millions de dollars en or déposée dans les banques, plus la dernière cargaison de diamants qu'il avait tirés de ses mines au Brésil.

Vous avez épousé, dix-huit mois avant la mort de monsieur St-Simon, sa nièce mademoiselle Malpecque, avec l'espérance d'hériter un jour d'une des fortunes les plus considérables de l'Amérique. Lecture vous a été faite des différentes clauses du testament de feu monsieur St-Simon. Ses biens, mobiliers et immobiliers ont été légués par substitution au jeune vicomte de Bouctouche âgé de trois mois, à la mort de son grand oncle.

Avenant la mort du vicomte sans héritiers, la fortune toute entière doit retourner au marquis de Malpecque ou à ses collatéraux. Lorsque vous avez quitté la Baie des Chaleurs, j'ai cru remarquer que la santé de votre fils s'affaiblissait. Le médecin de l'endroit m'a dit



L'OUVERTURE DE LA CHASSE

LAURIER. — Les carabines de Desjardins sont enfin arrivées. Il faut que je m'assure si c'est vrai qu'elles ne partent pas.

TUPPER ET CARON. — Prenez donc garde, vous voyez bien qu'il y a du monde ici. Il faut rien qu'un accident.

LEGAUT (de la police provinciale).—Attendez encore quelques jours, M. le ministre. La chasse n'ouvre que le 1er septembre

qu'il avait dans la poitrine le germe de la maladie qui devait l'emporter. La semaine dernière l'échevin Thibault de Montréal, était à la Baie des Chaleurs.



L'ECHEVIN THIBAULT

Il allait faire des discours aux Académiens du Nouveau-Brunswick, sur la loi des écoles. Il m'apprit que votre fils était atteint d'une maladie mortelle et que l'on désespérait de sa guérison.

A cette nouvelle je me décidai à partir immédiatement pour Montréal.

Avant de me mettre en route je m'agenouillai près de la tombe de M. de St-Simon et je demandai au ciel de prolonger la vie de votre enfant, l'espoir de votre race.

J'avais une longue route à parcourir avant d'arriver à la première station du chemin de fer Intercolonial. Je recueillis tous les documents relatifs à votre famille, je fis seller ma jument et je dis adieu à ma femme.

En arrivant à Montréal, je me rendis chez M. Liboire Maheu, le notaire de la famille de St-Simon.

Je lus pour la première fois un codicile du testament de mon ancien ami.

Une clause m'obligeait dans le cas du décès de votre enfant, d'aller faire moi-même les inscriptions nécessaires sur les registres de l'état civil et de procéder immédiatement à l'exécution des dernières volontés de M. St-Simon.

Je n'ai pas voulu vous troubler pendant la maladie du jeune vicomte. Tous les jours je me suis promené sur la rue près de votre résidence, tous les jours j'avais des nouvelles de sa chère santé.

Aujourd'hui, sachant que la mort de votre enfant.....

La mort de mon enfant ! interrompit le comte de Bouctouche, mais, mon-

sieur Caraquette je vois que vous avez été mal informé. Du reste je ne m'explique aucunement l'excès de zèle que vous portez à l'exécution du testament de M. de St-Simon.

—Monsieur le comte de Bouctouche ne vous faites pas d'illusions. Vous avez vécu jusqu'aujourd'hui dans un luxe et un faste qui vous aveuglent sur votre situation. Je ne veux pas qu'après la mort de votre fils vous soyez laissé dans la débîne. Trois ou quatre mille dollars vous seront compté par moi afin que votre épouse ne souffre point des atteintes de la misère. Je ne désire pas faire d'éclat et je suppose que vous êtes un homme trop intelligent pour vous lancer dans des contestations judiciaires à propos d'une succession.

—Savez-vous M. Caraquette, que votre conversation est loin d'être agréable. Tenez, vous me sciez le dos avec une latte. Je ne suis pas pour me laisser enfifrewâper par un bommeur de votre espèce. Si vous ne fichez pas votre camp au plus tôt de chez moi, je vais vous faire passer par cette fenêtre.

—Ah ! ah ! dit M. Caraquette, c'est sur ce ton que vous le prenez ! Je pars mais vous aurez bientôt de mes nouvelles.

L'homme au chapeau de castor gris sortit de chez le comte en grommelant quelques paroles inintelligibles et se dirigea vers le faubourg Québec en faisant des moulinets avec sa canne.

III

OU LE COMTE COMMENCE A AVOIR PEUR DE L'HOMME AU CHAPEAU DE CASTOR GRIS

Vers dix heures le soir du même jour, une voiture de louage s'arrêta devant la résidence du comte de Bouctouche. Une dame enveloppée d'un châle, une servante portant un enfant dans ses bras et le comte montèrent dans la voiture et baissèrent les stores. Le cocher fouetta ses chevaux qui se lancèrent au trot en montant la côte à Barron.

Le comte et la comtesse avaient pris toutes les précautions pour ne pas être reconnus sur la route.

La servante qui portait le petit vicomte sur ses genoux n'était autre qu'Ureule, l'amante de Bénoui.

La voiture suivit les rues Sherbrooke et St-Laurent et passa à toute vitesse à travers le village St-Jean-Baptiste.

Le cocher ne ménageait pas les chevaux et leur faisait tenir un train de quatre lieues à l'heure.

(A suivre).

Boulevard St-Lambert